

DOSSIER DE PRESSE

Conservatoire de Versailles Grand Parc

Qui sommes-nous ?

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc est un établissement multi-sites, classé à rayonnement régional. 180 enseignants et agents administratifs sont au service de près de 2500 élèves et étudiants. Une soixantaine de disciplines artistiques y sont enseignées. Implanté sur cinq communes, l'établissement propose des parcours de formations en musique, danse et théâtre de l'initiation à la préparation à la vie professionnelle. Une pratique artistique adaptée aux ambitions et projets de chacun dans un cadre propice à l'épanouissement.

Les équipes du Conservatoire sont à disposition pour orienter amateurs et curieux vers la formation qui leur correspond.

Une direction renouvelée en février 2021 : Xavier-Romarc Saumon, nouveau directeur du CRR

Depuis le début de cette année 2021, le Conservatoire est placé sous la direction de Xavier-Romarc Saumon. Trompettiste, chef d'orchestre, musicologue, il est également lauréat d'un Master et de plusieurs prix du Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris, ainsi que d'un Diplôme supérieur d'exécution de l'École Normale en direction d'orchestre. Passionné par la pédagogie, il a déjà dirigé plusieurs établissements artistiques et œuvré dans les conservatoires de Poissy, d'Asnières-sur-Seine et du Kremlin-Bicêtre et du Territoire Grand Orly Seine Bièvre.

La pratique artistique pour soi et avec les autres : un projet axé autour des pratiques collectives

Le Conservatoire accorde une grande importance aux pratiques collectives et ce dans tous les domaines artistiques proposés. Orchestres, petits et grands ensembles instrumentaux, chœurs, ateliers de danse, ateliers d'art dramatique, projets pluridisciplinaires font parties des formations dès les premières années de pratique et tout au long des parcours. Ils donnent lieu à des concerts et spectacles de la saison artistique du Conservatoire pour partager avec le public le plaisir du jeu ensemble.

Depuis mars 2020, l'enseignement à distance a permis de questionner ces pratiques, les liens ont été maintenus virtuellement grâce aux outils numériques et à la créativité extraordinaire déployée par les enseignants. Une vingtaine d'orchestres virtuels et de vidéos de danse ont vu le jour.

<https://www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire/galleries-videos-du-crr>

Le Conservatoire est un établissement implanté sur 5 communes et doté de 7 sites d'enseignement

Les enseignements sont dispensés à Buc, Jouy-en-Josas, Versailles, Viroflay et Rocquencourt.

Une offre d'enseignement commune, riche et adaptée à toutes les envies

L'organisation des études est **commune à l'ensemble des sites d'enseignement** et s'articule autour de trois axes :

❖ Les cursus généraux

Le cycle initial prépare les enfants à l'étude et à la pratique des disciplines musicales. Réservé aux enfants âgés de 6 ou 7 ans résidant sur le territoire de Versailles Grand Parc

- Eveil (en classe de CP à la rentrée 21/22) : cours hebdomadaire d'éveil musical et une option vocale (facultatif)
- Initiation : cours hebdomadaire d'initiation musicale ; des ateliers de découverte des instruments ; chant choral (facultatif)

Le cursus général, organisé en trois cycles, conduit à une pratique choisie et autonome de la musique en amateur attestée par la délivrance d'un certificat d'études musicales.

Le **premier cycle** se parcourt généralement en 5 ans, à partir de 7 ans. Le **second cycle** généralement en 3 ans, le **troisième cycle** en 2 ans.

Les enseignements comportent un cours de formation musicale, un cours d'instrument ainsi qu'une pratique instrumentale et/ou vocale collective dès la seconde année. Ils sont complétés à partir du second cycle d'enseignements optionnels permettant d'encourager l'autonomie de l'élève et de nourrir leur projet personnel présenté en fin de troisième cycle.

L'évaluation s'effectue sur la base du contrôle continu. A la fin du 2ème cycle, un Brevet d'Etudes Musicales peut être décerné à l'élève sur la base du contrôle continu et sur examen, complété par une prestation de musique de chambre réalisée en public. A la fin du 3ème cycle, un Certificat d'Etudes Musicales (CEM) peut être décerné à l'élève, sur la base du contrôle continu et d'un projet personnel sous la forme d'une prestation publique.

Dérivés du cursus général dont ils conservent l'architecture, les articulations et les modalités d'accompagnement pédagogique, les **cursus spécifiques** sont adaptés aux caractéristiques des disciplines principales enseignées (chant lyrique, formation musicale, musiques actuelles amplifiées...) ou de leur public (adolescents et adultes).

❖ Les cursus renforcés

Ils mènent vers des certifications (Classes à horaires aménagés de l'école élémentaire au lycée ; cycles à orientation professionnelle ou préparatoires à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur ; Licence et Master pour la formation supérieure de musicien interprète).

Cf : page 10

❖ Les alternatives aux cursus

Formules plus souples impliquant les élèves au sein de quelques 70 ensembles et ateliers musicaux.

Ces alternatives conviennent à toute personne souhaitant commencer ou poursuivre une pratique musicale dans un cadre collectif, sans s'engager dans **un parcours structuré de formation**.

Alternatives proposées dans tous les sites d'enseignement :

- **Ateliers vocaux, ateliers instrumentaux ou chorégraphiques**
- **Parcours adultes** (sauf à Versailles – Chancellerie)
- **Parcours pratique collectives.**

- A noter -

Des mises en situation artistique publique et la « pratique du spectateur » sont encouragées et proposées dès les premières années de formation et tout au long des parcours.

Tous les élèves ont un accès favorisé aux spectacles professionnels ou participent aux saisons artistiques des théâtres partenaires de l'établissement (Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, Scène Nationale ; L'Onde, théâtre et Centre d'art, Théâtre Montansier, Théâtre des Quartiers d'Ivry - Centre Dramatique National du Val-de-Marne, Festivals Versailles Jazz festival, Versailles au son des orgues, Festival des langues classiques, Nuit de la création, Electrochic, Mois Molière...)

Rejoindre le Conservatoire – comment faire ?

Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne sur www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire

L'admission est prononcée sur test de motivation, de niveau ou sur concours d'entrée selon les parcours et niveaux ; dans la limite des places disponibles pour le cycle initial.

Première inscription - rentrée 2021

- 1er, 2ème et 3ème cycles - Hors Temps Scolaire musique et danse & Alternatives aux cursus : du **29 mai au 13 juin 2021**
- Cycle initial musique et danse : à partir du **17 juin 2021, 19h** (dans la limite des places disponibles par ville)
- Art dramatique – tous niveaux : du **26 août au 19 septembre 2021**
- Jazz – tous niveaux : du **26 août au 12 septembre 2021**
- Parcours adultes : du **26 au 31 août**

NB - inscriptions closes -

- Enseignement supérieur, COP, CPES : **1er trimestre**
- CHAM Primaire, collège, S2TMD, Aménagements d'horaires collège et lycée **janvier-février**

A la rencontre du public du territoire, une saison artistique qui reflète la diversité des enseignements

Prolongement des études, la saison artistique propose chaque année **250 manifestations**, concerts, spectacles, master-classes ... dans une quarantaine de lieux différents !

Musiques anciennes, œuvres des compositeurs d'aujourd'hui, jazz, musiques actuelles amplifiées, répertoires symphonique, vocal, chorégraphique ou encore dramatique, toutes les esthétiques sont représentées. Les représentations sont le fruit ou le prolongement du travail mené au sein des classes.

Les ateliers « Hors les Murs » du Conservatoire, à la rencontre de nouveaux publics, pour faciliter l'accès à la pratique artistique pour tous

Le Conservatoire propose des ateliers de pratiques artistiques construits avec ses établissements partenaires du territoire. Ainsi les maisons de quartier Jussieu (CLAES) et Porchefontaine de Versailles, les services périscolaires des villes de Jouy-en-Josas, Versailles et Viroflay, ou encore l'Université Inter âges de Versailles proposent à leurs publics, dans leurs locaux, des ateliers (hebdomadaires ou par sessions) dispensés par des professeurs du CRR.

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc à BUC

Le Conservatoire au Château de Buc

Château construit pendant la période 1864-1866 pour Léon Thomas, riche bourgeois parisien. Il est ensuite acheté en 1893 par Noël Bardac. En 1918, Gentilli di Giuseppe, passionné d'astronomie l'achète et installe dans le jardin en 1922 un télescope géant de 60 cm d'ouverture. Il quitte Buc en 1929, le télescope étant réinstallé en 1951 à l'Observatoire du Pic du Midi.

Le domaine est acheté par un couple d'Américains, les Mac Cune, qui aménage le jardin.

L'Etat achète la propriété en 1954 et y installe des bâtiments scolaires. La commune l'a acheté en 1988 et le château a été rénové en 2000 pour abriter l'école de musique de Buc qui deviendra en 2018 le Conservatoire de Versailles Grand Parc.

Disciplines enseignées

Flûte traversière, clarinette, saxophone / cor, trompette / violon, alto, violoncelle / harpe, percussions, piano, guitare / flûte à bec, clavecin / harpe électrique, batterie, guitare électrique, guitare basse

Parcours d'enseignement proposés en musique

A Buc, sont proposés les cursus spécifiques suivants :

- « **Formation musicale et chant choral** » : enseignement général de la musique (développement sensoriel, écouter, chanter, jouer, lire, mémoriser, comprendre, connaître...) complété par une pratique du chant choral. Par la somme de connaissances et la structuration des savoir-faire musicaux qu'il propose, il se révèle également appropriée à compléter un apprentissage instrumental mené en dehors du conservatoire. Il se structure en trois cycles.
- « **Grands débutants** » : cursus qui s'adresse à des adolescents désireux de s'engager dans des études musicales adaptées à leur âge, reposant sur un cours spécifique de formation musicale, un cours d'instrument et une pratique instrumentale collective. Il se parcourt généralement en 3 ans et conduit à rejoindre le cursus général.
- « **Musiques actuelles amplifiées** » : s'adresse à des adolescents et repose sur une pratique collective en atelier favorisant la création et la connaissance des répertoires, complétée par l'apprentissage d'un instrument et des enseignements généraux de formation musicale. Organisé en deux cycles, il conduit à la délivrance d'un Brevet d'études musicales, spécialité « musiques actuelles amplifiées ». Les enseignements comportent un cours en atelier, un cours d'instrument, un cours spécifique de formation musicale ainsi que des modules optionnels (culture, MAO - musiques assistées par ordinateur...)

- « **Chant lyrique** » : reposant sur l'apprentissage du chant complété par des enseignements généraux de formation musicale et diverses pratiques en ensemble vocal ou chœur. Ces études sont organisées en trois cycles conduisant au terme du parcours à une pratique choisie et autonome de la musique en amateur attestée par la délivrance d'un certificat d'études musicales.

Zoom sur ...

- Un département de **musique ancienne** dès le plus jeune âge (clavecin et flûte à bec).
- Une classe de **chant lyrique** pour les adolescents et les adultes.
- Une famille des **cuivres** dans un élan dynamique de **partage avec le site de Jouy-en-Josas** (trompette, cor, trombone).
- Un cycle de **concerts professionnels** « Concert d'1 soir » dans la salle polyvalente du Château.
- Un **opéra pour enfants** en projet pour la saison artistique 2021-22.
- Un **atelier « percussions du monde »** ouvert aux 7-9 ans.

—
Château de Buc, 20 rue Louis Massotte

78 530 Buc

Tel 01 39 56 27 85 - conservatoire.buc@agglouvgp.fr

Responsable de site, conseillère aux études : Fanny Bisselbach

Accueil administratif du public :

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite

Accès :

En train : jusqu'à la gare de Versailles Chantiers ou Rive Gauche puis le bus

En bus, ligne 261 ou 262, arrêt le Château ; ligne 260 ou 263, arrêt Blériot/Jean casale

En voiture : stationnement parking Château

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc à JOUY-EN-JOSAS

Maison du pont de pierre de Jouy-en-Josas

Mentionnée en 1745, mais certainement plus ancienne. En 1760, elle appartient à Jean Pigné et à son épouse Catherine Duru. Le 31 janvier 1760, Jean Pigné loue cette maison à bail au profit du Sieur Abraham Guerne de Tavannes, premier associé de Christophe-Philippe Oberkampf. Ce premier atelier est une installation de fortune : Oberkampf est obligé de placer sa chaudière à l'extérieur de la maison et son jeune frère Frédéric, qui travaille avec lui, doit loger à Versailles. Le 1er mai 1760, Oberkampf imprime sa première toile de Jouy, dans la maison du Pont de pierre. L'année suivante, il fabrique 3500 pièces. Il fallut alors louer une deuxième maison, ainsi qu'un terrain. Ces annexes formaient avec la maison du Pont de pierre, l'Etablissement provisoire. En 1835, elle est achetée par Madame Jules Mallet pour y fonder une salle d'asile, ancêtre de nos écoles maternelles, destinée aux enfants des mères laborieuses sur le modèle de celle qu'elle avait conçue à Paris. La salle d'asile est mixte et accueille les enfants de 3 à 6 ans. En 1903 est cédée à la commune. Le conservatoire de musique y est installé depuis une dizaine d'années.

Parcours d'enseignement proposés musique

Disciplines enseignées

Flûte traversière, clarinette, saxophone / violon, violoncelle / harpe, percussions, piano, guitare / flûte à bec / harpe électrique, batterie, guitare électrique, guitare basse

A Jouy-en-Josas, sont proposés les cursus spécifiques suivants :

- « **Formation musicale et chant choral** » : enseignement général de la musique (développement sensoriel, écouter, chanter, jouer, lire, mémoriser, comprendre, connaître...) complété par une pratique du chant choral. Par la somme de connaissances et la structuration des savoir-faire musicaux qu'elle propose, elle se révèle également appropriée à compléter un apprentissage instrumental mené en dehors du conservatoire. Elle se structure en trois cycles.
- « **Grands débutants** » : cursus qui s'adresse à des adolescents désireux d'engager des études musicales adaptées à leur âge, reposant sur un cours spécifique de formation musicale, un cours d'instrument et une pratique instrumentale collective. Il se parcourt généralement en 3 ans et conduit à rejoindre le cursus général.
- « **Musiques actuelles amplifiées** » : s'adresse à des adolescents et repose sur une pratique collective en atelier favorisant la création et la connaissance des répertoires, complétée par l'apprentissage d'un instrument et des enseignements généraux de formation musicale. Organisé en deux cycles, il conduit à la délivrance d'un Brevet d'études musicales, spécialité « musiques actuelles amplifiées ». Les enseignements comportent un cours en atelier, un cours d'instrument, un cours spécifique de formation musicale ainsi que des modules optionnels (culture, MAO - musiques assistées par ordinateur...)

Zoom sur ...

- Un **département de musiques actuelles** qui se produit régulièrement dans la salle du Vieux Marché (week-end consacrés à cette esthétique), des disciplines inédites telle que la **harpe électrique**.
- De la **musique assistée par ordinateur**.
- Une prise en charge des **élèves dès l'âge de 6 ans**.
- Des **ateliers mensuels de musique de chambre** et une **chorale** "à chœur ré-jouy" pour les adultes.
- Des **productions publiques d'élèves** au Musée de la Toile de Jouy-en-Josas et à la Maison Léon Blum.

Maison du Pont de Pierre, 1 rue du Montcel
78 350 Jouy-en-Josas
01 39 56 37 49
www.jouy-en-josas.fr

Accueil administratif du public :

Lundi : de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 12h30 à 18h00
Vendredi : de 14h30 à 18h00

Accès :

En train : jusqu'à la gare de Jouy-en-Josas
En voiture : stationnement parking Relais Gare de Jouy-en-Josas
Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc à VERSAILLES - Chancellerie

L'hôtel de la Chancellerie, une demeure royale pour le Conservatoire

A l'origine, cet hôtel porte le nom de la famille de Guise qui l'occupe lors du rachat par le Roi en 1672. Il y loge le Grand Chancelier de France. Le bâtiment prend alors sa dénomination actuelle « Hôtel de la Chancellerie ». Madame la Chancelière réunit les plus grands personnages de la Cour lors de fêtes et bals. En 1792, le bâtiment devient un bien national et abrite une sellerie. A partir de 1830, la propriété entre dans le domaine privé et connaît plusieurs propriétaires successifs. Le bâtiment est racheté par la ville de Versailles en 1951 au Comte de Pange pour y installer l'Ecole des Beaux-Arts, et le conservatoire de musique. Une extension est entreprise dans les années 60. Elle prévoit la construction d'une nouvelle aile abritant l'actuel auditorium « Claude Delvincourt », réhabilité en 2019 et rebaptisé « Claude Debussy ». L'Hôtel de la Chancellerie est l'un des plus anciens de Versailles, son escalier est attribué à Gabriel et le jardin à Le Nôtre.

Disciplines enseignées

Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone / cor, trompette, trombone, tuba / violon, alto, violoncelle, contrebasse / harpe, percussions, piano, guitare, orgue / flûte à bec, flûte traversière baroque, hautbois baroque, violon baroque, alto baroque, viole de gambe, violone, violoncelle baroque, luth & théorbe, guitare baroque, cornet à bouquin, musette baroque, cor naturel, trompette naturelle, sacqueboute, harpe ancienne, clavecin, pianoforte, percussions anciennes

Parcours d'enseignement proposés : musique / théâtre / danse

A Versailles, sont proposés les cursus spécifiques suivants :

- **Formation musicale et chant choral** : enseignement général de la musique (développement sensoriel, écouter, chanter, jouer, lire, mémoriser, comprendre, connaître...) complété par une pratique du chant choral. Par la somme de connaissances et la structuration des savoir-faire musicaux qu'il propose, il se révèle également appropriée à compléter un apprentissage instrumental mené en dehors du conservatoire. Il se structure en trois cycles.
- **Chant lyrique** : reposant sur l'apprentissage du chant complété par des enseignements généraux de formation musicale et diverses pratiques en ensemble vocal ou chœur. Ces études sont organisées en trois cycles, chacun défini par des objectifs propres, conduisent au terme du parcours à une pratique choisie et autonome de la musique en amateur attestée par la délivrance d'un certificat d'études musicales.
- **Culture et création** : incluant les enseignements d'analyse, histoire de la musique, écriture musicale ou de composition musicale instrumentale et vocale. Ces disciplines sont enseignées sur le site de Versailles en vue d'une orientation vers les formations supérieures dans ces domaines.

Cursus renforcés et préparation à la vie professionnelle :

Les Classes à Horaires Aménagés – Musique (CHAM) reposent sur un partenariat du Conservatoire avec trois établissements dépendant de l'Education Nationale, l'Ecole élémentaire Lully/Vauban, le Collège Jean-Philippe Rameau et le Lycée La Bruyère (filiale S2TMD). Ce dispositif a été complété plus récemment par des aménagements d'horaires proposés par le Lycée La Bruyère de Versailles et le Collège Jean Racine (cf : Viroflay). Ces dispositions permettent à des élèves de mener une double scolarité équilibrée entre formation générale et apprentissages artistiques. Les enseignements musicaux dispensés par le Conservatoire aux élèves des classes CHAM élémentaire et collège (Jean-Philippe Rameau) répondent aux exigences d'un « cursus renforcé » au Conservatoire. En effet, l'organisation et les temps de cours musicaux diffèrent de ceux du « cursus général »

Le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) musique a pour objectif est de nourrir le parcours des jeunes musiciens envisageant donner une orientation professionnelle à leurs études artistiques et de les accompagner dans leur détermination à aborder des études supérieures.

Les enseignements du **Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)** sont assurés au titre de l'agrément délivré par arrêté ministériel du 2 septembre 2019. L'étudiant développe sa capacité d'autonomie artistique, précise son projet professionnel pour le conduire à engager avec succès sa démarche d'admission dans un établissement supérieur de la création artistique dans le domaine du spectacle vivant.

Le Perfectionnement « musique » s'adresse aux musiciens déjà résolument engagés dans un processus d'intégration professionnelle, attesté par un parcours d'études validé par un établissement supérieur d'enseignement musical français ou étranger, public ou privé.

La Licence et le Master « Musique Interprétation et Patrimoine » est proposée par le CRR de Versailles Grand Parc et ses partenaires universitaires, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et l'Université de Paris-Saclay, aux côtés d'autres partenaires pédagogiques et artistiques, s'inscrivant dans le schéma européen des diplômes de l'enseignement supérieur, le LMD (licence, master, doctorat).

Hôtel de la Chancellerie, 24 rue de la chancellerie
78000 Versailles
01 39 66 30 10

Accueil administratif du public :

Période scolaire : Lundi au vendredi, 9h-18h30 / Le samedi : 9h-13h

Accès :

En voiture : Autoroute A 13 Paris-Rouen, Sortie Versailles Château

En bus : Arrêt Gare Rive Gauche : lignes du réseau Phébus : Arrêt Château de Versailles : RATP ligne 171 Pont-de-Sèvres-Château de Versailles

En train :

Gare de Château de Versailles-Rive Gauche (5 minutes à pied) : Ligne C du RER

Gare de Versailles-Chantiers (15 minutes à pied) : Ligne au départ de Paris-Montparnasse et ligne C du RER

Gare de Versailles Rive Droite : Ligne au départ de Paris-Saint Lazare - Puis bus A ou H (descendre à l'arrêt Gare Rive Gauche)

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc à **VERSAILLES – Lully-Vauban**

École élémentaire Lully-Vauban

Au sein de cette école, le pôle danse est implanté pour accueillir les élèves **danseurs**. Une vingtaine de studios de travail, des classes d'ensembles et de formation musicale permettent également à 220 élèves de l'école de suivre leur scolarité en classe à horaires aménagés primaire.

Les études en danse sont structurées ainsi :

- Cycle initial
- Cours général en trois cycles
- Cycle d'orientation professionnelle

Des ateliers chorégraphiques constituent un dispositif « alternatif au cursus » de prise en charge des enfants ou des adolescents souhaitant commencer ou poursuivre une pratique de la danse. Sans devoir s'engager dans un parcours structuré de formation, ces élèves sont accueillis dans un cours collectif adapté à leur âge.

A Lully-Vauban, sont également proposés des **ateliers de danse contemporaine** (8-9 ans, 10-12 ans, 12 ans et plus). Cette offre est complétée à Viroflay par des **ateliers de danse classique** (13-14 ans, ou 15-18 ans).

Pour les parcours en musique, se référer aux pages 9 & 10 Versailles-Chancellerie.

Disciplines enseignées

Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone / cor, trompette / violon, alto, violoncelle, contrebasse / harpe, percussions, piano, guitare...

Danse classique, danse contemporaine.

École Lully-Vauban, 87-89 avenue de Paris
78000 Versailles
01 30 21 11 48

Accueil administratif du public :

Lundi au samedi : de 9h30 à 19h30

Accès :

En voiture : Autoroute A 13 Paris-Rouen, Sortie Versailles Château

En bus : Arrêt Porchefontaine RATP ligne 171 Pont-de-Sèvres-Château de Versailles

En train : Gare de Porchefontaine Ligne C du RER

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc à **VERSAILLES – Théâtre Montansier**

Le théâtre Montansier

Le théâtre Montansier est le théâtre de la ville de Versailles. Ce théâtre à l'italienne construit au XVII^{ème} siècle est situé dans le quartier Notre-Dame, proche du château de Versailles et de l'opéra royal. La salle fut inaugurée le 18 novembre 1777 en présence de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Ce théâtre est né à la demande de Marguerite Brunet, dite Mademoiselle Montansier, dont il tient son nom.

C'est dans ce bâtiment historique que le CRR est doté de locaux et studios de répétition dédiés pour l'ensemble des cours du département d'**art dramatique** en étroite collaboration avec le théâtre. En complément de la formation des élèves, assurée par les équipes pédagogiques du Conservatoire, le théâtre assure la transmission de savoir-faire artistiques, techniques en lien avec les artistes, les compagnies et les spectacles de leur programmation.

Les études en art dramatique sont structurées ainsi :

- Cursus général 2ème et 3ème cycles (accessible à partir de 16 ans sur concours d'entrée)
- Cycle d'orientation professionnelle
- Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur (en préfiguration)

Théâtre Montansier, 13 rue des réservoirs, Versailles

Ouvert exclusivement aux élèves du département d'art dramatique

Voir contact VERSAILLES - Chancellerie

Le Conservatoire de Versailles Grand Parc à VIROFLAY

L'hôtel Aymery de Viroflay

Le Conservatoire à Viroflay est installé dans l'ancien hôtel seigneurial du XVII^{ème} siècle de la famille Aymery, propriétaire du territoire jusqu'à la Révolution.

Les **cours de danse** sont quant à eux donnés au Centre Sportif Gaillon.

Disciplines enseignées

Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone / trompette / violon, alto, violoncelle, contrebasse / percussions, piano, guitare / orgue, flûte à bec, clavecin / batterie, guitare électrique
Saxophone jazz, batterie jazz, contrebasse jazz, piano jazz...
Danse classique

Parcours d'enseignement proposés : musique / théâtre / danse

A Viroflay, sont proposés les cursus spécifiques suivants :

- **Formation musicale et chant choral** : enseignement général de la musique (développement sensoriel, écouter, chanter, jouer, lire, mémoriser, comprendre, connaître...) complété par une pratique du chant choral. Par la somme de connaissances et la structuration des savoir-faire musicaux qu'il propose, il se révèle également appropriée à compléter un apprentissage instrumental mené en dehors du conservatoire. Il se structure en trois cycles.
- **Grands débutants** : cursus qui s'adresse à des adolescents désireux d'engager des études musicales adaptées à leur âge, reposant sur un cours spécifique de formation musicale, un cours d'instrument et une pratique instrumentale collective. Il se parcourt généralement en 3 ans et conduit à rejoindre le cursus général.
- **Musiques actuelles amplifiées (MAA)** : s'adresse à des adolescents et repose sur une pratique collective en atelier favorisant la création et la connaissance des répertoires, complétée par l'apprentissage d'un instrument et des enseignements généraux de formation musicale. Organisé en deux cycles, il conduit à la délivrance d'un Brevet d'études musicales, spécialité « musiques actuelles amplifiées ». Les enseignements comportent un cours en atelier, un cours d'instrument, un cours spécifique de formation musicale ainsi que des modules optionnels (culture, MAO - musiques assistées par ordinateur...)
- **Jazz** : organisé en trois cycles spécifiquement pour les enseignements de cette esthétique. Il peut conduire à la poursuite en **Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) musique, mention jazz** dont l'objectif est de nourrir le parcours des jeunes musiciens envisageant donner une orientation professionnelle à leurs études artistiques et de les accompagner dans leur détermination à aborder des études supérieures.

Zoom sur ...

- Les **classes à aménagement d'horaires à Viroflay - "les musicollégiens"** avec le **collège Jean Racine** : les élèves bénéficient de temps libéré au collège pour suivre les enseignements musicaux au Conservatoire.
- Un **département jazz** et un **département de musiques actuelles** amplifiées dynamiques.
- Des **chœurs pour tous** qui se produisent régulièrement en concert dans la ville : chorales « Piccolos » pour enfants, « Funny Notes » pour les adolescents, « Virochoeurs » pour les adultes.
- Des **ateliers de danse classique** pour adolescents à partir de 13 ans proposés en alternatives au cursus danse
- Des **concerts et auditions** toute l'année pour les **publics empêchés** (EHPAD, ...)
- Des **interventions sur le temps périscolaire** (NAP) pour les élèves des écoles primaires de Viroflay (EAC).

—
Hôtel Aymery, 17 rue Jean Rey

78 220 Viroflay

01 30 24 38 44 - conservatoire.viroflay@agglovgp.fr

Responsable de site, conseillère aux études : Leonor Rondeau

Accueil administratif du public :

Du lundi au vendredi en après-midi ; mercredi 10h-18h30 et samedi matin

Accès :

En train : Gare de Viroflay Rive Gauche

En voiture : stationnement parking de la Gare de Viroflay Rive Gauche

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite

www.versaillesgrandparc.fr/conservatoire